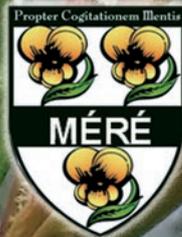


Mai - 2018

méré le mag



Le Mag **Mai**
2018



Edito	P3
Finances	P4>5
Enquête publique	
Foire à tout - Foire aux livres	P6
Composteur	
Micro-crèche	P7
Revivons l'histoire	P8>11
Nettoyage de printemps	P12
Jardin Médiéval	
MTC	P13
Secours Catholique	P12
Culture	P14
Vie économique	P15
Aspirine	P16
ASCL	P17
Les Rendez-vous	P18
Infos pratiques - Carnet	P19
Agenda	



Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY,

Alain COLOMBI, Associations de Méré,

Commision Jeunesse.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1^{er} étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré

Le budget primitif 2018 va une nouvelle fois être impacté par une baisse de 20% de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits « défavorisés »). Malgré cela la part communale de vos impôts locaux à payer au Trésor Public n'augmentera encore pas cette année.

Mais la vie communale ne s'arrête pas au budget. Le traditionnel « nettoyage de printemps » en association avec le PNR (Parc Naturel Régional) dont Méré fait parti a eu lieu, mais comme chaque année avec un nombre de participants faible, ce que la commission environnement déplore. La micro-crèche prend son rythme de croisière petit à petit, tous les lits devraient être occupés au mois de septembre. Par ailleurs, l'élaboration du futur PLU a pris du retard, il devrait être voté au mois de juin. Concernant notre engagement sur la mise en place d'un système de sécurisation, la vidéo-protection aux entrées/sorties de la commune sera opérationnelle cet été.

En matière d'investissements, les réformes impactant à la baisse les recettes du budget nous conduisent à réduire nos projets. Cette année, ils se limiteront à l'installation de la vidéo-protection, à la réfection de la toiture de l'église côté nord prévue depuis longtemps et à la réalisation d'un terrain multisports « City-Park », le tout avec la participation de l'Etat, de la Région et de la Communauté de Communes. D'autres dépenses ont été budgétées par précaution mais sans certitude quant à leur implication sur le budget 2018 comme par exemple l'enfouissement des réseaux aériens d'une partie de la Route de Galluis et la sécurisation de la Rue de la Longue Toise entre l'école et la Rue des Sablons.

Les fêtes et animations d'été arrivent (voir l'Agenda), elles nous rapprochent des vacances d'été que je vous souhaite agréables et reposantes.

Michel Recoussines.

Budget primitif 2018 - Stabilité des Impôts locaux

Fonctionnement
(en k€ : milliers d'euros)

Recettes

Impôts locaux :	770
Attribution de compensation	651 (1)
Dotation Etat	84
Autres taxes et recettes	264
Dotation Etat (DGF)	67 (2)
Produits services	115
Report fonct 2017	100

Total : 1967

Dépenses

Charges générales et personnel :	1383
Péréquation :	476
CCAS	32
Subv. Associations	40
Autofinancement	36

Total : 1967

Investissement
(en k€ : milliers d'euros)

Recettes

Autofinancement	36
Restes à Réaliser fin 2017	480
Report solde fonct 2017	210
Subventions	290
Autres recettes	140
Total : 1156	

Dépenses

Report solde invest 2017	137
Restes à Réaliser fin 2017	289
Projets 2018	655
Remboursement capital	75
Total : 1156	

Le budget 2018 s'inscrit dans la poursuite de la conjoncture défavorable avec **une baisse de 20% de la dotation de l'Etat (DGF)** et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits « défavorisés »).

Dans cette situation, l'équipe Municipale prévoit pour 2018 :

- **Stabiliser les impôts locaux des Méréens** : les taux globaux d'imposition seront inchangés. Les taux communaux de taxes d'habitation et foncières non bâties restent inchangés. Pour la taxe foncière, le taux communal sera augmenté de 0.63%, intégralement compensé par la baisse correspondante du taux de taxe d'ordures ménagères.
- **Améliorer l'action sociale en faveur des jeunes couples** en subventionnant la gestion de la nouvelle crèche confiée à l'association ADMR et permettant des factures raisonnables pour les parents en fonction de leurs moyens financiers.
- **Limiter dans la mesure du possible les autres charges de fonctionnement** : chaque commission communale a fait des efforts de réduction de prévisions de dépenses 2018.

Parmi les projets d'investissements prévus en 2018 :

- **Equipped de vidéoprotection** (décidé en 2017 et réalisé courant premier semestre 2018). Installation de caméras aux entrées et sorties du village, préconisée par la préfecture et la gendarmerie, avec le concours de subventions de l'Etat et de la Région.
- **Réfection de la toiture Nord de l'Eglise** afin d'éviter de nouvelles infiltrations de neige ou d'eau susceptibles de détériorer les peintures intérieures, avec des subventions attendues de la communauté de communes et de l'Etat.
- **Réalisation d'un terrain multisports** sur l'Espace du Poirier d'Encre, avec l'aide de l'Etat et de la Région.

(1) Montant alloué par la Communauté de communes Cœur d'Yvelins en compensation de la perte des recettes fiscales d'entreprise.

(2) Recettes des prestations communales (cantine, garderie, médiathèque...)

Compte Administratif 2017

Fonctionnement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :
1724

Dépenses en légère augmentation (+25 k€), principalement due à la réfection de la toiture d'un bâtiment de l'école (20 k€) et la hausse continue de la péréquation (+8 k€ : aide aux territoires défavorisés)

Recettes :
1934

Recettes en baisse (-51 k€) avec une diminution de la dotation de l'état, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement :-29 k€) et des prestations de services (periscolaire, cantine...) par rapport à 2016 qui avait bénéficié d'un report favorable de l'exercice précédent

Résultat 210 k€ : en baisse (-76 k€), suite aux évolutions des recettes et dépenses

Investissement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :
685

Dépenses les principaux investissements 2017 sont :
Construction d'une crèche rue du Colombier, sur le terrain voisin de l'école, acquis en 2015, terminée en Décembre et qui a pu accueillir les premiers enfants en Janvier 2018
Réalisation d'un vestiaire et des sanitaires à l'atelier municipal pour le personnel technique

Mise en place d'une aire de jeux au square rue François Quesnay

Recettes :
611

Recettes dont 100 k€ de subventions reçus de différents partenaires : Conseil Départemental, Réserve Parlementaire, Etat... Les subventions substantielles relatives à la construction de la crèche sont attendues en 2018.

Résultat : -74

Enquête publique

Par arrêté du 23 avril 2018, M. le Président du SIARNC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant le zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Méré, pour une durée de 30 jours.

Le commissaire enquêteur M. Thierry Noël assurera une permanence en mairie de Méré :

Le samedi 26 mai de 9h00 à 12h00

Le mercredi 6 juin de 11h00 à 14h00

Le lundi 18 juin de 14h00 à 17h00

Le mardi 26 juin de 14h00 à 16h00

Foire à Tout et aux livres



C'était la 20^{ème} édition de la Foire à Tout et aux Livres qui s'est déroulée le dimanche 8 avril, une météo sympathique et des rayons de soleil ont permis à cette journée de se dérouler dans les meilleurs conditions.

Par mesure de sécurité, des voitures ont été placées aux entrées afin d'éviter toute intrusion et des patrouilles de la Gendarmerie de Montfort l'Amaury ont veillé au bon déroulement de cette manifestation.

Mais pour que cette journée se déroule dans les meilleurs conditions il faut une préparation maintenant bien rodée ;

- la mise en place des panneaux signalant la manifestation autour de Méré,
- l'installation de la sono toujours délicate à mettre en place vu l'étendue de la foire,
- la mise en place des interdictions de stationner
- le traçage des emplacements, le montage des tentes, l'installation des tables et des chaises. Un grand nombre de personnes ont réservé leur après-midi pour la mise en place et c'est dans la bonne humeur et dans un temps record que celle-ci a été réalisée.

Dimanche 170 exposants ont été accueillis dès 6 heures du matin, comme chaque année, avec de la patience et de la bonne volonté tout le monde est arrivé à décharger les véhicules et à s'installer. Dès 8h badauds et acheteurs parcouraient les allées.

La buvette était également opérationnelle et proposait les cafés /croissants, les traditionnelles crêpes et galettes maison au stand restauration dès 11h, ainsi que le stand barbe à papa.

Cette journée c'est également :

- l'exposition des « peintres de Méré » qui à cette occasion organisait une tombola, les gagnants recevant un des deux tableaux réalisés collégialement par les peintres de la section. Cette exposition a été mise en place le vendredi. Le vernissage qui s'est déroulé le samedi en fin de journée a été un moment convivial où artistes et visiteurs ont échangé leurs impressions autour des toiles et sculptures présentées. Cette exposition a reçu environ 350 visiteurs à la grande satisfaction des exposants.
- une exposition philatélie dans la maison des associations était présentée. Sa situation géographique n'a pas permis de mettre en valeur les panneaux réalisés par ses animateurs, un nouvel emplacement est à envisager afin de rendre cette exposition plus accessible.
- la Foire aux Livres située dans la cour de la médiathèque et abritée sous des chapiteaux avait les rayons garnis d'œuvres de tout genre ainsi que de cd.

Nous espérons que cette journée a été appréciée par tous, exposants et visiteurs. Merci aux 60 bénévoles, à la municipalité, à monsieur le maire Michel Recousines ainsi qu'aux employés municipaux pour l'aide apportée à la réalisation et au bon déroulement de cette manifestation.

La date de la 21^{ème} édition sera un dimanche de mars ou avril 2019. Pour en savoir plus, soyez attentif aux parutions à venir, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Nous vous donnons à tous rendez vous l'année prochaine.

Un composteur à votre disposition

Adeptes du recyclage, vous pouvez utiliser un composteur pour vos déchets. Permettant de transformer vos déchets en compost, cet équipement trouvera facilement sa place dans votre jardin. Pratique, le composteur se rendra vite indispensable : épluchures de légumes, petits branchages, herbe...

Fabriquer son compost est un geste écologique car il permet de limiter la quantité d'ordures ménagères jetées et de les recycler, permettant ainsi un retour au sol de la matière organique. Mais fabriquer son compost est aussi un geste économique, car le compost peut se substituer aux fertilisants du commerce. Ce type de gestion représente un enjeu important de réduction des déchets. En moyenne, en France, pratiquement un tiers (en poids et non en volume) du contenu de la poubelle d'un foyer est constitué de déchets organiques.

En 2018, des composteurs de déchets végétaux pourront être mis à disposition des habitants de Méré par l'intermédiaire du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines à Garancières). Les habitants doivent faire une demande par mail tgechnique@sieed.fr en indiquant le

litrage voulu avec leurs coordonnées.

Le prix du composteur varie selon le litrage demandé :

- 400 litres à 10 €
- 600 litres à 15 €

Le but est de réduire le nombre de sacs de déchets végétaux, d'anticiper pour répondre à la législation sur les bio-déchets et de modifier les habitudes et les comportements en matière de déchets.



La micro-crèche



Cet établissement d'accueil du jeune enfant a ouvert ses portes le 15 janvier 2018 à l'initiative de la commune de Méré. Le fonctionnement et la gestion ont été confiés à l'Association ADMR.

La structure accueille les jeunes enfants de la commune de Méré. La capacité d'accueil est de 10 places pour les enfants âgés de 10 semaines (2mois 1/2) jusqu'à l'entrée à l'école.

La micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Au quotidien, les enfants s'épanouissent dans un cadre chaleureux. La structure dispose d'une construction neuve de 140 m² s'ouvrant sur un espace extérieur.

Il y a 4 professionnelles de la petite enfance au quotidien. Milène, auxiliaire de puériculture, Julie et Enora, aides-auxiliaires petite enfance et Camille, éducatrice de jeunes enfants et responsable de la structure.

Au regard de la connaissance sur le développement de l'enfant, nous utilisons les outils nécessaires dans l'accompagnement du jeune enfant tels que l'observation professionnelle, l'écoute et la mise en place d'activités.

La micro-crèche offre à l'enfant et sa famille un lieu de vie aménagé en fonction de leur développement physique et psychique. Il est important de favoriser l'accompagnement de l'enfant sur le chemin de l'autonomie, de l'amener à être capable de repérer les moments où il peut exercer son choix et les moments régis par les règles de vie collective.

C'est dans cette dimension que nous accueillons et accompagnons les enfants avec quatre valeurs professionnelles qui nous portent au quotidien telles que le respect, la bienveillance, le plaisir et la confiance.

Les modalités d'inscription s'effectuent auprès de la responsable par courriel microcreche.mere@orange.fr

Il faudra remplir un formulaire en précisant les besoins d'accueil. Dès réception du courrier, la famille sera inscrite sur la liste d'attente de la micro-crèche.

La prochaine commission se réunira en mai. A l'issue de la commission, les familles obtenant une place seront reçues par la responsable pour la constitution du dossier administratif et la visite de la structure.

Nous proposons de l'accueil régulier (jours fixes prévus), de l'accueil occasionnel (quelques jours dans l'année) et de l'accueil d'urgence dans la limite des places disponibles (solution de court terme).

A ce jour, il y a 6 enfants à la micro-crèche, âgés de 5 mois à 2 ans 1/2. Bientôt, nous accueillerons 5 autres enfants.

Deux places sont réservées aux enfants en situation de handicap.

Micro-crèche ADMR de Méré
2 bis rue du colombier - MERE 78490



Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Les bleuets et les coquelicots

sont les fleurs emblématiques de la guerre 1914/18. Très rustiques, elles continuaient à pousser dans la terre retournée par les milliers d'obus qui labouraient quotidiennement les champs de bataille. Ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait et la seule note colorée dans la boue des tranchées.

Elles sont devenues, les bleuets pour les français et les coquelicots pour les canadiens et les britanniques, le symbole d'une génération fauchée dans la fleur de l'âge.

Le terme de « Bleuets » désignait les soldats de la Classe 17 — nés en 1897 — fraîchement arrivés sur le champ de bataille du Chemin des Dames, en raison de l'uniforme bleu horizon dont ils étaient vêtus. Ces jeunes recrues dont beaucoup n'ont jamais eu vingt ans, avaient été surnommées ainsi par les poilus plus anciens qui avaient porté le désastreux pantalon rouge garance encore en usage au tout début de la Première Guerre mondiale. Cette appellation perdura parce que l'uniforme neuf aux couleurs encore fraîches qui équipait le nouvel arrivant contrastait avec les tenues défraîchies et sales des vétérans. La popularité des « Bleuets » était telle que son image fut utilisée par la propagande au travers de cartes postales, affiches, chansons et poèmes.

*« Les voici les p'tits « Bleuets »,
Les Bleuets couleur des cieux.
Ils vont jolis, gais et coquets,
Car ils n'ont pas froid aux yeux.
En avant partez joyeux ;
Partez, amis, au revoir !
Salut à vous, les petits « bleus »,
Petits « bleuets », vous notre espoir ! »*

Alphonse Bourgoin,
extrait de *Bleuets de France*, 191

Dans les champs de Flandres

John Mc Crae

Ce poème : « In Flanders Fields » a été écrit par John Mc Crae, en mai 1915, en pleine bataille des Flandres, en hommage à un ami mort au combat.

*Dans les champs de Flandres
Les coquelicots se balancent dans le vent
Entre les croix, rangée sur rangée,
Qui marquent notre place; et au ciel
Les alouettes, chantant encore avec courage, volent
Guère entendues dans les tirs des fusils en bas.
Nous sommes les Morts. Il y a peu de jours
Nous vivions, sentions l'aube,
Voyions la lueur du coucher du soleil,
Aimions et étions aimés, et maintenant nous gisons
Dans les champs de Flandres.*

*Reprenez notre querelle avec l'ennemi ;
Nos bras meurtris vous tendent
Le flambeau ; A vous toujours de le porter bien haut.
Si vous trahissez notre foi, à nous qui mourons,
Nous ne trouverons jamais le sommeil,
Bien que les coquelicots poussent
Dans les champs de Flandres.*

Le gouvernement canadien a fait faire une traduction officielle de ce poème sous le titre

« Au champ d'honneur ».

Les « POILUS »

Les soldats de 14-18 étaient appelés « les poilus »

Ce terme de "poilu" faisait partie de l'argot français et désignait une personne courageuse, virile. Il provient d'une expression bien plus ancienne qui est "brave à trois poils" signifiant : un homme faisant preuve de beaucoup de courage.

Dans « Les précieuses ridicules », (1659) Molière fait dire à Mascarille (scène XI):

« Savez-vous, Mesdames, que vous voyez dans le Vicomte un des vaillants hommes de ce siècle ?

C'est un brave à trois poils ! »

Nos poilus de 14-18

Matie-Paule Garnisson

Ils étaient partis dans la joie d'un lendemain heureux,
Ils étaient partis pour défendre leur patrie chérie,
Et puis, et puis...

Il y a eu l'enfer des tranchées, il y a eu la saignée,
Puis il y a eu Verdun, la bataille de la Somme,
Et que sont-ils devenus tous ces hommes ?

Certains sont revenus le visage ravagé par la souffrance,
Les yeux creux sans plus aucune espérance,
Le cœur déchiré par tant de cruauté.
Les autres, nous ne les avons jamais revus au village.

« ...depuis le début de la guerre nous avons eu de bien tristes chemins à franchir, et dans mon régiment les combattants du début, comme moi, sont peu nombreux à ce jour. Au départ nous étions une bonne centaine ; aujourd'hui on aurait bien du mal à se compter trente... »

Nos tranchées ne sont pas à plus de 150m des leurs et plusieurs fois ils ont tenté d'enlever nos petits postes, mais rien à faire, nous sommes là... Que de souffrances, de privations faudra-t-il encore endurer pour arriver au point final, surtout que voici les gelées qui se font sentir !... »

Sergent Georges Porchon – Classe 1910



« ...Quant à la vie des tranchées c'est la nuit qu'il faut faire le plus attention ; on est comme des braconniers qui guettent un lapin sortir de son terrier. Dès que l'on aperçoit quelque chose, on tire ; si vous voyez qu'il approche, vous criez « aux armes » et dans deux minutes tout le monde chacun à son trou et le feu commence et des fois pour rien. On a cru voir quelque chose et c'était tout juste rien du tout et des fusillades des deux côtés... »

Yves Le Tiec Classe 1900– marié – 4 enfants

Dans les pas des poilus

Pour vous permettre de revivre ce que vos aïeux ont traversé nous vous avons proposé deux animations :

Un atelier de recherche, pour retrouver par où sont passés certains de nos aïeux lors de la Grande Guerre. Une seconde réunion s'est tenue le 9 mars. Réunissant une quinzaine de personnes intéressées, voir passionnées, elle a suscité de très fructueux échanges permettant aux uns et aux autres de progresser dans leurs recherches. Certains enfants de l'école, représentés par leur Directrice, ont fait les recherches généalogiques leur permettant de faire maintenant la recherche des aïeux combattants. Cette très chaleureuse, et parfois émouvante, réunion s'est terminée par la prise d'un nouveau rendez-vous, **le 20 avril – 20h30 à la Mairie**, afin de poursuivre contacts et recherches. N'hésitez pas à venir, même pour la première fois, vous serez, vous aussi, très vite intégré, guidé et conseillé.

Un voyage sur le front. Cette proposition a rencontré un bon succès puisque les 20 places proposées ont été prises. Une réunion avec les partants s'est tenue le 15 mars pour une présentation des différents lieux de mémoire de certains épisodes de cette grande guerre : combats de la Marne de 1914 et 1918, Craonne et différents lieux de combats du Chemin des Dames, en 1917 et combats en Champagne en 1915.

Une liste d'attente se constitue pour un éventuel second voyage. Nous vous invitons à vous manifester rapidement si vous pensez pouvoir être éventuellement intéressé. Vous pourrez ainsi débattre, avec les autres candidats potentiels, de l'itinéraire et de la date de ce second voyage.

Renseignements et inscriptions : centenaire1418.mere@gmail.com

Méré avant 1914

Méré sur sa hauteur dominant la route nationale 12 était, jusque vers 1870, un village uniquement agricole. Les terres appartenaient à des propriétaires terriens ne résidant pas dans la commune. La population était composée de fermiers, louant les terres qu'ils cultivaient, d'ouvriers agricoles et de journaliers qui ne trouvaient de travail qu'en fonction des saisons et des besoins. Quelques grandes maisons, tels le « domaine d'Egre-mont » ou « l'Ermitage », étaient propriétés de riches bourgeois qui en faisaient leurs résidences d'été. Il n'y avait aucune autre activité qu'agricole ; pas d'artisan ni de commerce.

La plupart des maisons étaient couvertes de chaume, quelques-unes, plus cossues, de tuiles.

Le tracé de la nationale 12 se confond avec celui d'une ancienne voie romaine. Cette voie prit sous la Révolution le nom de « route départementale n° 12 ». Elle devint successivement « route royale n° 12 » sous la Restauration (elle fut aussi appelée « route de quarante sous » car, dans les années 1830, les habitants requis recevaient une indemnité journalière de quarante sous pour le transport des matériaux destinés à l'entretien de la route). Puis « route nationale n° 12 » sous la II^{ème} République (1848), puis « route impériale n° 12 » sous le Second Empire et reprit son nom de « route nationale n°12 » sous la III^e République.

L'arrivée du chemin de fer (mise en service de la gare en 1863) marqua le début de l'évolution de Méré, en favorisant le développement d'activités locales (petits ateliers, artisanat, commerces), en permettant l'installation de personnes attirées par la région et en développant le tourisme occasionné par la proximité de Montfort l'Amaury (3 nouvelles auberges).



Avenue de la gare 1909

« ... Depuis quelques années, de nouvelles demeures, spacieuses et coquettes, se sont érigées dans la partie du village longeant la magnifique avenue conduisant de Montfort-L'amaury à la station de Montfort-L'amaury-Méré. Cette avenue, ayant plus de deux kilomètres de longueur, est située en entier dans la partie sud-ouest du territoire de Méré. Elle est bordée de deux magnifiques rangées de platanes et est, pendant la belle saison d'été, le but de promenades très agréables.

De nombreux touristes y circulent, notamment le dimanche, et beaucoup de voyageurs, arrivant particulièrement de la capitale, en font l'objet de leurs excursions à la campagne. »

Léon Créte – Monographie – 1899

Les travaux des champs : La propriété des terres agricoles se diversifiait et en 1914 bon nombre de cultivateurs étaient propriétaires des terres qu'ils cultivaient. Les travaux des champs étaient encore fortement manuels, tels les moissons et fenaisons ; les labours se faisaient avec des charrues tirées par des chevaux. La solidarité était de mise et les grands travaux des champs rassemblaient les voisins.



Fenaison à Méré

Les ressources en eau : « ... A l'aide de tonnes (citernes à eau), on s'approvisionnait en eau aux sources se trouvant dans la partie nord du village (essentiellement au « colombier où se trouvait la principale source d'eau potable). Dans la partie sud du village seuls quelques puits privés contribuaient, pour une faible part, aux besoins. »

Léon Créte – Monographie – 1899



Lavoir (à gauche) et fontaine du colombier (à droite)

Les « nourrices » à Méré. La plupart des habitants vivaient quasiment en autarcie, élevant des animaux pour travailler ou se nourrir et produisant l'essentiel de leur nourriture et celle de leurs animaux. Dans ce contexte, les ouvriers agricoles ou journaliers, dont les revenus étaient très variables suivant les saisons ou les besoins, ainsi que les petits artisans, avaient peine à survivre. Une activité nouvelle s'est développée en ce début de XX^{ème} : « les nourrices ». Les recensements de 1906 et 1911 font apparaître que sur une population de l'ordre de 400 habitants, plus de 40 étaient des enfants, entre quelques mois et 12 ans, en « nourrice » généralement chez des journaliers ou petits artisans, et placés par des particuliers de la région parisienne ou de Versailles, ou par des orphelinats (assistance publique).

L'évolution du village : En 1900, le cimetière qui était près de l'église, déménagea vers son emplacement actuel. En 1901, installation de l'éclairage public, au gaz. Une nouvelle école/mairie, le bâtiment « Quesnay » de l'école actuelle, fut inaugurée en 1913.

Les enfants de l'école se projettent en cette période de guerre

Suite à la lecture d'un extrait du roman de Michel Piquemal « **Lettres des tranchées** », les élèves de CM2 de l'école Élémentaire de Méré ont voulu rendre hommage à nos poilus de 14/18.

Henri, soldat au front en juillet 1915, écrit à son enfant. Les élèves ont essayé de s'identifier à cet enfant, d'un autre temps certes, mais qui pourrait bien leur ressembler. Voici leurs réponses à Henri, ce père d'adoption, le temps d'un écrit ...

Méré le 2 novembre 1915

Cher père

J'ai bien reçu votre lettre du 2 juillet et je vous espère en bonne santé. Je suis au courant des conditions dans les tranchées, mon cousin m'a tout expliqué : les rats, la boue ... Chaque soir nous pensons beaucoup à vous et faisons une prière.

Ici, il fait très froid, j'ai coupé beaucoup de bois pour chauffer la ferme. A présent, c'est moi qui m'occupe des poules et de Claudette la vache, ça en fait du travail ! Maman, elle, travaille beaucoup dans les champs. Depuis que notre cheval a été réquisitionné, nous l'aïdons de notre mieux surtout le jeudi et le dimanche. D'autres familles nous ont aidés pour la moisson.

Quel travail ! Nous avons reçu un nouveau cochon. Maman a dit que nous le tuerons à votre retour. Ce sera un grand jour de fête. Les poules sont toujours aussi gentilles et gardent leur caractère joyeux ; les champs et la ferme n'ont point changé, mais la vie y est plus difficile sans vous. Nous allons vous confectonner de la confiture, celle à la rhubarbe c'est votre préférée. En vous souhaitant bon courage et en espérant vous revoir bientôt, cher père, j'attendrai avec impatience votre réponse.

Votre fils bien aimé - Victor

Méré, le 19 octobre 1915

Mon cher père,

Le facteur nous a apporté la lettre à vélo et je l'ai lue dans la paille avec Frisquette. Maman est partie au champ, moi je m'occupe des animaux à la ferme : les poules, le cochon ...

et de Germaine, la petite de Versailles en nourrice chez nous. Cet été nous avons fait la moisson avec les voisins. Nous avons peur pour toi car, au village, on apprend souvent qu'il y a des morts dans les familles. Comment supportes-tu le froid et l'humidité ? Est-ce que tu es blessé ? J'ai bien reçu les bagues que tu nous avais envoyées. Elles sont très belles ; merci.

Nous, nous allons bien, mais nous avons de moins en moins de nourriture. Nous essayons de faire des provisions.

Je travaille bien à l'école. Aujourd'hui, une nouvelle camarade est arrivée, elle s'appelle Gertrude. Elle est très gentille, elle est mon amie. Gros bisous, Père chéri, ta fille qui t'aime très fort.

Elisabeth

Méré, le 19 septembre 1915

Mon très cher papa,

J'ai été très contente quand j'ai reçu ta lettre. Quand le facteur me l'a apportée, j'ai tellement couru que je me suis pris les pieds dans les feuilles mortes par terre.

Ici tout le monde est très angoissé car, tous les jours, il n'y a pas une personne au village qui n'apprend pas que son fils ou son mari est mort.

Maintenant je travaille beaucoup, j'ai appris à traire les vaches, cuisiner, planter des légumes au potager... Tu sais la récolte a été difficile car il y a beaucoup de vent.

Toutes les lettres que tu m'as envoyées sont dans le grenier sous une botte de foin bien douillette. Je les lis et les relis quand j'ai du temps libre.

Nous faisons du bon fromage avec la vache Charline et nous avons tué un cochon pour faire du bon lard.

Je t'embrasse. Tu nous manques.

Ta fille, Elisabeth

Méré, le 25 juillet 1915

Cher père,

J'ai conscience que la vie dans les tranchées est très difficile ; je sais aussi que tu ne parles pas des horreurs de la guerre car tu ne voudrais pas affoler maman. Nous craignons pour toi car nous imaginons bien l'horreur des bombardements.

Depuis que tu n'es plus là, maman s'inquiète tous les jours. Je l'aide à cultiver les légumes du potager pour faire des soupes aux choux. Le restant des jours j'élève les cochons et je ramasse les œufs. J'ai installé une petite mare pour les canards et les oies. J'ai aussi aidé à tondre le mouton (pour rigoler je l'ai appelé Jean-Louis du ghetto) pour faire des manteaux quand tu reviendras, et des bonnets. Maintenant, maman garde les 3 petits qui sont arrivés de Paris. Elle se lève aux aurores. Je ne la vois pas souvent et lorsque je rentre, elle est très fatiguée. Elle a été très contente quand elle a vu la mare et la tonte du mouton. Je lui ai aussi préparé une soupe au lard. Ici il y a plein de vent mais les légumes poussent quand même ; on a de la chance. Rentre vite, tu me manques.

Germain

Nettoyage de printemps 2018

Dans le cadre d'un nettoyage de Printemps, la Commune de Méré (en association avec le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse) organisait une opération propreté le dimanche 24 mars 2018, afin de débarrasser les lieux et chemins publics des déchets abandonnés, notamment aux alentours de la gare.

Malgré le peu de personnes qui ont aidé à cet évènement, des enfants et des adultes ont souhaité participer à cette démarche citoyenne et écologique. Munis de gants, de sacs poubelles, des participants ont trouvé le temps de venir et de nettoyer les carrefours, les entrées et les sorties de la Route Nationale 12, les rues de la Zone d'Activité. Si nous avions été plus nombreux, nous aurions pu ramasser beaucoup plus car il reste beaucoup à faire ! Pour exemple, vous trouverez des photographies de déchets que nous avons ramassés et de déchets que nous n'avons pas pu ramasser sur le territoire de la commune.

Cette nouvelle édition 2018 a mobilisé un petit nombre de participants mais merci à ceux-là pour leur engagement !



Implantation d'un jardin médiéval au terrain de l'abbaye étape suivante : 26/05/2018

Varié, structuré, organisé, coloré, savamment délimité par des plessis (haies d'osier tressé ou encore bordure en plessage de noisetier), pour des carrés sans cesse en culture ! ... Le jardin médiéval est unique en son genre. Un vrai concentré de plantes aussi utiles que diverses, en accord total avec les besoins du quotidien de l'époque. Ingénuement pourvu d'un coin de pharmacopée naturelle, d'un coin de plantes utiles, un pour celles réputées magiques aux pouvoirs salvateurs, un autre pour les plantes comestibles. Et même une surface uniquement réservée aux fleurs.

Une véritable optimisation de l'espace, idéale pour les petits jardins et espaces clos. Mais aussi pour ne pas avoir à galoper dans tout le terrain pour les plantes les plus utilisées. Le principe est simple, suivant les 5/6 thèmes de «carrés» cités ci-dessus, chaque jardinier se doit de choisir ceux dont il a vraiment besoin. Les plantes admises dans un jardin médiéval sont toutes les plantes sauvages ou cultivées connues en Europe, entre les Ve et XVe siècles, telles : absinthe, hysope, marjolaine, mélisse, menthe poivrée, menthe verte, origan, pimprenelle, romarin, sauge sclarée, sauge officinale, thym, verveine citronnelle...

Dans le cadre de l'implantation d'un jardin d'inspiration médiévale sur le terrain de l'abbaye, la commission Environnement de la commune de Méré vous avait proposé de venir participer à la plantation d'une haie de charmilles le 18/11/2017 afin de délimiter le futur jardin. Puis les 2 étapes suivantes ont été la réalisation et la mise en place des plessis. La dernière étape, avant la plantation, est prévue le 26/05/2018.

Venez découvrir la technique du plessage avec l'aide d'un paysagiste : le plessage permet d'obtenir des barrières infranchissables pour le bétail et les gros animaux. Il était donc adapté à la clôture des pâturages et cultures. On le rencontrait fréquemment dans la fermeture des potagers médiévaux qu'il protégeait de la divagation des bêtes. Il est utilisé également, maintenant, de manière décorative dans les jardins des particuliers.

La Commune et le Parc naturel de la Vallée de Chevreuse vous proposent donc de participer à ce chantier de réalisation participative pour la création d'un jardin d'inspiration médiévale sur le terrain de l'Abbaye. Tous les Méréens sont conviés à cette dernière étape de la réalisation de ce projet avant la plantation. Venez participer à la création de cet espace de convivialité et d'échange, au sein du bourg de Méré.

L'étape suivante, qui vous est proposée, est le samedi 26 mai 2018 à partir de 14h00 au terrain de l'Abbaye



L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Rencontre festive de doubles surpris le 8 avril dernier

Dates du MTC

- **Notre Assemblée générale annuelle s'est tenue le 10 février dernier. La situation de notre club est saine et nos effectifs sont en hausse de 10% ce qui est une très bonne chose**
- * **Des stages de tennis sont organisés pour les jeunes durant les vacances scolaires d'été, pensez à réserver auprès de Leonel**
- * **Organisation d'un tournoi jeunes de 11 à 16 ans « Open » du 10 mai au 30 juin 2018, d'un tournoi « Open » adultes senior du 9 au 30 juin 2018 et d'un tournoi « Galaxy » réservé aux enfants de 8 à 10 ans le 20 avril 2018**
- * **Fête de l'école de tennis le 10 juin 2018**

Le MTC fête le retour du printemps

Très belle fête organisée par le MTC le 8 avril dernier, jour de la brocante afin de faire découvrir les joies de ce sport à de nouveaux adhérents potentiels. Nous avons organisé ce tournoi de double surprise consistant à faire jouer par tirage au sort des personnes pas forcément habituées à jouer ensemble. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à de belles rencontres sous un soleil apprécié en ce début de printemps.

A cette occasion, nous avons pu tester nos 3 courts extérieurs nettoyés : ils sont

comme neufs, avis aux amateurs. L'accumulation de mousses les avaient rendus difficilement praticables. Un grand merci à la Mairie de Méré pour son soutien précieux. En espérant que le beau temps sera de la partie et que nous pourrons profiter de ces courts aux beaux jours !

Volontaires pour participer à la vie du club

Le MTC n'existe que grâce aux bénévoles et ne peut fonctionner sans eux. Nous sommes plus que jamais à la recherche de bonnes volontés pour participer à la vie du club. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Club à vocation familiale tourné vers la compétition

Un grand bravo à notre équipe première masculine + 35ans qui finit première de sa poule et remonte en troisième division départementale. Notre équipe a pu jouer tous ses matches à l'extérieur, une première qui nous interroge sur le réchauffement climatique. Très bons comportements de notre équipe 2 masculine +35 ans ainsi que des femmes qui ont réussi à se maintenir dans une poule difficile. Très bon comportement de nos 3 équipes jeunes toujours invaincues à ce jour qui jouent avec vaillance et un grand fairplay. Un grand merci à tous nos compétiteurs.

Reprise des championnats seniors féminins et masculins début mai qui finiront à mi-juin. Cette année, nous alignons 2 équipes dames et 2 équipes hommes.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr
Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

Dernière minute : Nous organiserons des animations au chalet les soirs de matches de foot de l'équipe de France lors de la coupe du monde de foot 2018.



Equipe féminine 35ans avec notre Président Jean-Guy MUTEZ. Bravo à Sandra, Maryline, Delphine et Nuran et aux autres joueuses.

L'Orgue du Voyage à Méré

Une venue de Jean-Baptiste MONNOT, organiste et facteur de *l'Orgue du Voyage* était envisagée dans les villages de Neauphle-le-Château et Pontchartrain. Monsieur le Maire a saisi cette opportunité pour joindre Méré à ces deux villages et ainsi favoriser cette venue. Une fois le projet confirmé, Monsieur le Maire en a confié la mise en œuvre aux *Rencontres Musicales de Méré (ASCL)*.

C'est ainsi que le mardi 22 mai, une demi-journée sera consacrée à une présentation démonstrative de *l'Orgue du Voyage* aux élèves de l'école communale. Cette présentation leur permettra de bien apprécier, accompagnés d'au moins un parent, le récital d'orgue donné par J.B. MONNOT le soir à 20h00 en l'église Saint-denis de Méré.

Jean - Baptiste MONNOT



Né en 1984 à Eu, Jean-Baptiste Monnot étudie le piano avec Hervé Gringoire et l'orgue à l'École Nationale de Musique de Dieppe avec Nicolas Pien, ainsi qu'au Conservatoire National de Région de Rouen avec Louis Thiry et François Ménissier, où il obtient successivement Médaille d'or, Premier prix de perfectionnement, Premier prix d'excellence et remporte à l'unanimité le premier prix du quatrième Concours du Jeune Organiste de Saint-Germain-des-Fossés présidé par Marie-Claire Alain.

A 19 ans, il entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, suit les enseignements d'Olivier Latry et Michel Bouvard et obtient le Diplôme de Formation Supérieure mention très bien. Il se perfectionne par la suite auprès de Bernhard Haas à la Hochschule für Musik de Stuttgart ainsi qu'à la Tonhalle de Zürich et à l'Eglise Saint-Eustache avec Jean Guillou, dont il devient l'assistant de 2004 à 2014 et créera en 2010 sa musique de scène pour *Macbeth* de William Shakespeare à Kyoto et Nagoya.

Sa carrière de concertiste l'amène à se produire régulièrement en soliste ou avec ensemble, à travers le monde dans des festivals tels que la Chaise-Dieu, Annecy, Auvers-sur-Oise, Toulouse, Paris, Berlin, Naumbourg, Piacenza, Ostrava, Vienne, Sydney, Londres, Kiev, Kazan et en récital outre atlantique à New-York, Cleveland, La Nouvelle-Orléans, Boston, Baton Rouge et Jackson.

Il se produit également avec l'Orchestre de Voronej, l'Orchestre Philharmonique de Louisiane, l'Orchestre Philharmonique de Kiev et en concert orgue et piano avec Valérie Schaeffer et l'Österreichischer Rundfunk de Vienne (radio-

diffusé en direct) ainsi qu'en formation 4 mains avec Benjamin Alard, Sarah Kim, Paul Goussot ou encore Mathias Lecomte.

Depuis 2015, Jean-Baptiste Monnot est titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen. Il y donne chaque été une masterclass au rayonnement international.

L'Orgue du Voyage

Après une tentative lancée il y a cinq ans pour concevoir un « premier jet dans les règles de l'art, comme au XIX^e », le prototype, réalisé principalement en chêne, s'avère trop lourd, trop volumineux et complexe à transporter.

J-B. Monnot revoit alors intégralement son cahier des charges : « J'ai abandonné les matériaux traditionnels pour passer à l'aluminium, au multiplis et au pin, beaucoup plus légers. J'ai pris les mesures d'un encadrement de porte standard et me suis dit que j'allais concevoir un orgue le plus riche possible entrant dans n'importe quel appartement ! ».

À droite, à gauche, il rachète des tuyaux « qui ont déjà parlé » et qu'il restaure afin « de leur donner une seconde vie ». Il expérimente, ajuste et peaufine, et reçoit à l'occasion des coups de mains de personnes enthousiasmées par le projet : « C'est un ami ingénieur chez Airbus qui m'a donné l'idée de la console en aluminium riveté ».

Après un « temps incalculable », le résultat est là : « l'Orgue du voyage » est né.



Neuf modules sur roulettes, une console et quatre ventilateurs forment un tout, qui fonctionne grâce à un système de traction électrique... Un orgue d'environ 350 tuyaux qui s'installe en une heure et rentre dans un utilitaire de 20 m³..

Le récital de Jean-Baptiste MONNOT

Concert public gratuit

mardi 22 mai

à 20h00 en l'église Saint-denis de Méré

Jean-Baptiste MONNOT interprétera des pièces de BACH, VIVALDI, SCHUMANN, MOZART



Informations :
☎ 06 07 29 91 97

Rencontres
Musicales
de
Méré

La Ministre du Travail en visite au 50 Coworking !

Qui aurait cru il y a 2 ans 1/2, lorsque nous avons ouvert Le 50 Coworking, que nous recevions un membre du Gouvernement pour parler des mutations du monde du travail ?

Nous avons passé près de 3h en compagnie de Muriel Pénicaud, accompagnée d'Aurore Bergé, Députée de notre circonscription, et de plusieurs élus. Après une visite de notre espace, la Ministre a tenu à échanger avec les coworkers du 50 durant une table ronde qui a duré 1 heure, avant de se joindre à nous pour un déjeuner convivial.

Parmi les points saillants de cette rencontre :

- 1/ La richesse générée par un écosystème qui regroupe des professionnels aux profils variés
- 2/ Une attention toute particulière au déploiement de la fibre en zones rurales
- 3/ La valeur créée pour les salariés qui peuvent télétravailler sans subir l'isolement lié au domicile

Bref, des échanges de fond, prometteurs pour le soutien des tiers-lieux en devenir et pour le déploiement du télétravail en entreprise !

L'équipe du 50



Les cafés-débats d'ASPIRINE un succès toujours au rendez-vous !

Ce vendredi soir du 23 mars 2018, « Le monde des abeilles » était invité chez Aspirine !

Près de 100 personnes se sont déplacées pour écouter Hubert MARTEAU, apiculteur passionné.

Pour l'ensemble de l'auditoire, simples curieux, apiculteurs amateurs ou consommateurs de miel, la soirée a été très riche en informations.

Grâce à Hubert Marteau, nous avons pu découvrir le travail de l'apiculteur qui se cale tout au long de l'année sur la vie de la ruche et la biologie de l'abeille.

Cycle de vie de l'essaim, fonctionnement de la ruche, types de miel selon les saisons, mais également dangers menaçant les abeilles n'avaient plus de secret pour nous en fin de soirée.

Fidèle à ses habitudes, Aspirine avait décoré la salle de la mairie en rapport avec le sujet traité. Le public a pu ainsi découvrir des ruches, du matériel d'apiculteur, des tenues d'apiculture mais également une collection de timbres sur les abeilles, prêtée par la section philatélie de l'ASCL de Méré

Et bien évidemment une telle soirée ne pouvait se faire sans dégustation. Chacun a pu goûter deux types de miel et se faire une préférence.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore les cafés-débats d'Aspirine, ce sont des soirées conviviales, sans « prise de tête », organisées sur des thèmes les plus divers par une petite équipe

de bénévoles dynamiques et motivés. Chacune et chacun peut y découvrir un sujet et échanger avec un intervenant spécialiste.

Au 60ème café-débat, du vendredi 25 mai, nous vous proposons de venir échanger sur le thème de l'édition d'un livre : Quel parcours ? Quel choix et quelles contraintes ? Quels acteurs ?.....

La médiathèque de Méré et le Réseau « Au fil des pages », associant de nombreux villages de notre secteur, sont parties prenantes de ce projet.

Venez partager avec nous cette soirée qui se promet d'être, une nouvelle fois, intéressante et chaleureuse. Mais n'oubliez pas de réserver !



60^{ème} Café Débat Méré

Mairie : Vendredi 25 mai 2018, 20h30



Monsieur Pierre GAUDIN,
EDITEUR GREAPHISEDITIONS

EDITION D'UN LIVRE

UN PROJET, UNE HISTOIRE ... ?



Entrée : 3 euros.

Réservations : 01 34 86 99 78 ou aspirine78490@gmail.com

Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse



Sophrologie

Apprendre à respirer et se détendre.
Réduire le niveau d'anxiété
Lâcher-prise.
Dynamiser ses capacités.
S'ancrer dans l'instant présent.
Reprendre confiance en soi.
Calmer certaines douleurs...

Venez pour une séance "découverte" un mercredi à 17h30 en vous inscrivant.



Deux séances tous les mercredis hors vacances scolaires de 17h30 à 18h50 et de 19h à 20h20

Danses de salon



Venez découvrir cette activité un mercredi en vous inscrivant ou lors des journées "Portes ouvertes" les mercredi 6 et jeudi 7 septembre 2018.

Rock, Tango, Valse, Paso-Doble, Quick-Step, Rumba, Valse anglaise, Cha-Cha-Cha, Danses en ligne etc...

Pour la saison 2018/2019 :

deux cours de niveau intermédiaire :
les mercredis 18h30 à 20h / 20h à 21h30

un cours de débutants :
les jeudis soirs de 19h à 20h30

Activités représentées par
Infos et inscriptions
Monique BOURG ☎ 06 61 45 59 80

VISITEZ LE SITE

DE NOTRE ASSOCIATION

[HTTP://ASCLMERE.FR/](http://ASCLMERE.FR/)

VOUS Y TROUVEREZ TOUS LES DÉTAILS
DE NOS ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

Votre AGENDA de fin de saison

Samedi 9 juin :

Soirée dansante animée par un DJ, nombre de places limité, s'inscrire.

Samedi 23 juin

Journée "Portes ouvertes" Marche nordique
RDV sur la place de la mairie à 9h20

Dimanche 1er juillet :

Sortie vélo toute la journée

Marche nordique

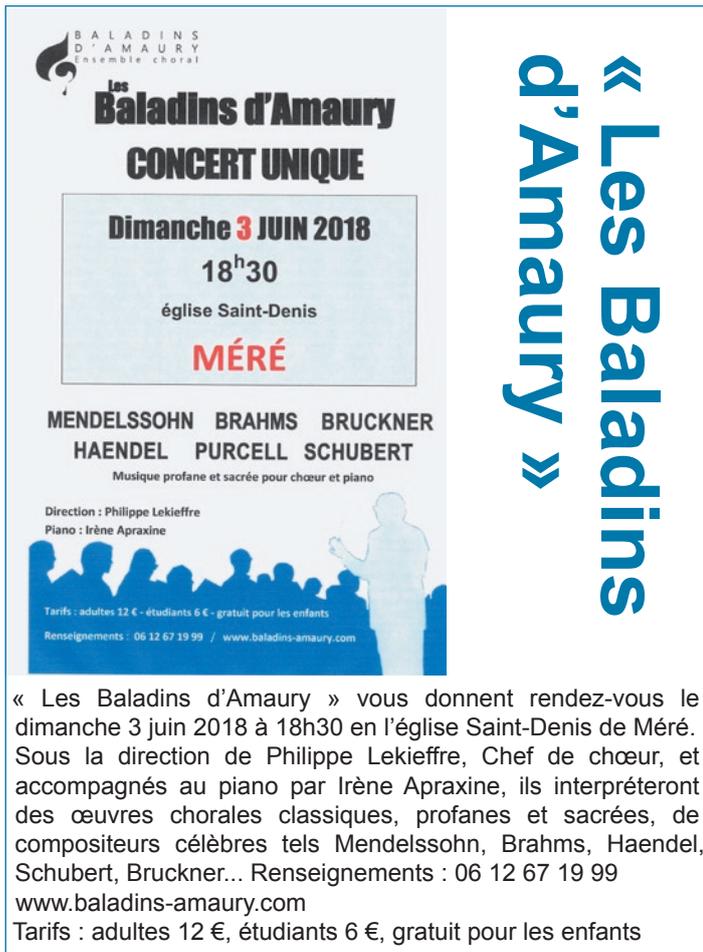


Période : Tous les samedis matin

Durée : entre 2 heures et 2h30.

Les parcours, différents à chaque sortie ont lieu en forêt. Des bâtons pourront être prêtés lors des premières séances.

Venez découvrir cette activité bénéfique à la
Journée "Portes ouvertes" du 23 juin.



BALADINS D'AMAURY
Ensemble choral

Les Baladins d'Amaury
CONCERT UNIQUE

Dimanche 3 JUIN 2018
18^h30
église Saint-Denis
MÉRÉ

MENDELSSOHN BRAHMS BRUCKNER
HAENDEL PURCELL SCHUBERT
Musique profane et sacrée pour chœur et piano

Direction : Philippe Lekieffre
Piano : Irène Apraxine

Tarifs : adultes 12 € - étudiants 6 € - gratuit pour les enfants
Renseignements : 06 12 67 19 99 / www.baladins-amaury.com

« Les Baladins d'Amaury » vous donnent rendez-vous le dimanche 3 juin 2018 à 18h30 en l'église Saint-Denis de Méré. Sous la direction de Philippe Lekieffre, Chef de chœur, et accompagnés au piano par Irène Apraxine, ils interpréteront des œuvres chorales classiques, profanes et sacrées, de compositeurs célèbres tels Mendelssohn, Brahms, Haendel, Schubert, Bruckner... Renseignements : 06 12 67 19 99 www.baladins-amaury.com Tarifs : adultes 12 €, étudiants 6 €, gratuit pour les enfants



2018

PAINTBALL
et Bubblefoot

Vous avez de 8 à 77 ans
venez vous défier en famille,
entre amis ou copains

Protections individuelles et lanceurs adaptés fournis

Dimanche 27 mai - 14h00 18h30
au Poirier d'Encre à Méré - Animation gratuite




RITMY

28^{èmes} Saisons Musicales

Vous avez pris un abonnement et assisté à des concerts des 28^{es} Saisons Musicales, ou vous êtes "ami de Ritmy" pour cette même saison.

Vous êtes invité à la présentation du programme des 29^{èmes} Saisons organisée à l'issue de l'Assemblée générale, le jeudi 14 juin à 20 heures, en mairie de Méré, salle des mariages.

La rencontre se prolongera autour d'un apéritif convivial et d'un buffet, ce qui vous permettra de faire mieux connaissance avec l'équipe Ritmy, et d'exprimer vos impressions, vos vœux, vos suggestions...

Merci de confirmer votre venue en précisant vos nom, coordonnées et téléphone.

contact.ritmy@gmail.com



EXPO-VENTE MERE

Sam.26 & dim.27 mai
Mairie de Méré Place Raoul Breton
78490
11H-18H

Commerce équitable
Artisans du Monde
Epicerie Bio.
Artisanat:
Bijoux, Foulards, Maroquinerie,
jouets, art de la table, décoration.

les **EQUITABLES** DU PRINTEMPS

CGFD TERRE SOLIDAIRE

DANS LE CADRE DE LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE Du 12 au 27 mai

Artisans du Monde

29 Av de St Cloud 78000 Versailles
01.39.51.03.84
admversaillesarl@gmail.com



SIEED

LES VEGETAUX

Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace

qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m³.

LES ENCOMBRANTS

Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m³. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

Encombrants :

20 septembre 2018

Collecte déchets verts :

tous les lundis du 26 MARS 2018
au 3 DECEMBRE 2018

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de
10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h00 et après 20h00
Les samedis
avant 8h00 et après 19h00
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Carnet

Naissances

Augustin Delaruelle le 26 mars 2018
Léandre Thomin le 23 février 2018

Mariages

Romain Etien et Célia Barthelemy le 21 avril 2018

Décès

Emmanuelle Jouquan née Mercier le 18 avril 2018

Agenda

- Concert d'orgue gratuit à l'église
22 mai 20h00
- Artisans du Monde à la Mairie
26 et 27 mai
- Paintball au Poirier d'Encre 27 mai
- Visite de l'Assemblée Nationale par les CM2
7 juin
- Spectacle des classes de la maternelle
22 juin 19h00
- Fête de la St Jean au terrain de l'Abbaye
23 juin 19h00
- Voyage à Giverny des classes de la maternelle 28 juin
- Rallye de l'Ecole 30 juin 10h00
- Enquête publique pour le zonage d'assainissement Présence du Commissaire enquêteur en mairie :
- 26 mai de 9h00 à 12h00
- 6 juin de 11h00 à 14h00
- 18 juin de 14h00 à 17h00
- 26 juin de 14h00 à 16h00

> 19h00 apéritif offert
par la commune

> Soirée animée
par le DJ «Yves»

> Apportez votre
pique-nique

> feu d'artifice 23h

> 21h30 distribution de
colliers fluos

OU



Restauration possible
avec :

Air Food Street
Donuts, Pizza, Burger,
Crêpes et Sodas



FÊTE DE LA SAINT JEAN 2017

Samedi 23 juin 2018

Fête de la Saint Jean

